

Année Scolaire 2021 | 2022
Juillet 2021

Madame, Monsieur,

Cette circulaire vous apporte de nombreuses précisions sur l'organisation de la rentrée et de l'année scolaire. Nous vous demandons de la lire attentivement et de la conserver. En espérant ne pas trop perturber le bon déroulement de vos vacances, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

1. RENTREE 2021 :

- Le mardi 31 août de 15 H 00 à 17 H 00 :
Classes de 6^{ème} : Possibilité de rencontrer les professeurs de votre enfant et l'ensemble de l'équipe éducative.
Nouveaux arrivants dans l'établissement : Possibilité de rencontrer le professeur principal de votre enfant et le responsable de niveau.
- Classes de 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} : Rentrée le jeudi 2 septembre à 08 H 50. Les élèves sont invités à ne prendre que de quoi écrire, du papier brouillon et pour les 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} le cahier de textes. Au programme de cette journée : distribution des livres, des emplois du temps, et des carnets de correspondance, photos de classe, temps de prière en début d'après-midi.

2. RESULTATS AU BREVET DES COLLEGES :

Candidats	Admis	TB	B	AB	P
204	204	80	79	28	17
	100 %	39,21 %	38,72 %	13,72 %	8,34 %
Total mentions		187 = 91,65 %			

Félicitations aux élèves et à leurs enseignants pour ces excellents résultats !

3. HORAIRES DES COURS ET REGLEMENT INTERIEUR :

de 08 H 50 à 09 H 45 de 09 H 45 à 10 H 40
Récréation de 10 H 40 à 10 H 55
de 10 H 55 à 11 H 50 de 11 H 50 à 12 H 45
Repas, récréation, activités de 12 H 45 à 14 H 10
de 14 H 10 à 15 H 05 de 15 H 05 à 16 H 00 de 16 H 00 à 16 H 55
(Il n'y a pas classe le mercredi après-midi et le samedi)

- Les élèves peuvent être accueillis au Collège dès 07 H 30. Ils ont la possibilité de se rendre au C.D.I. les lundis et mercredis de 08 H 15 à 08 H 45.
- Une étude encadrée gratuite est proposée les lundis, mardis, et jeudis de 17 H 15 à 18 H 30. Depuis la rentrée 2018, le Collège met en place le dispositif "Devoirs faits". Cette structure propose aux élèves un suivi des devoirs, sous la responsabilité d'adultes. Les parents intéressés voudront bien retirer à l'Accueil un document à remplir précisant les jours et heures.
- A tous les élèves est remis le jour de la rentrée un carnet de correspondance qui permet d'assurer une liaison permanente entre le Collège et les parents. Votre enfant devra toujours être porteur de ce carnet, sur lequel figure le règlement intérieur du Collège. Vous êtes invités à le consulter régulièrement. Le règlement intérieur est joint à cet envoi.
- Il arrive que, dans l'année, des photos des collégiens soient prises et utilisées pour illustrer des documents, des articles de presse... Les parents qui s'opposeraient à la diffusion des photographies sur lesquelles pourraient figurer leurs enfants, doivent me le faire savoir par écrit, dès à présent.
- J'attire votre attention sur les dangers d'internet (Facebook, Instagram...). Des actions de prévention sont réalisées au sein de l'établissement, mais nous ne pouvons nous substituer à la responsabilité des parents lorsque les faits se déroulent à l'extérieur du Collège.
- Comme cela est indiqué dans le règlement intérieur du Collège, l'utilisation du téléphone portable, de consoles de jeux, de matériel connecté (montre...) est interdite dans l'enceinte du Collège.

4. HORAIRES D'OUVERTURE

- Accueil – 1^{er} Etage :
- lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 07 H 50 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 18 H 00
- mercredi :
de 07 H 50 à 13 H 00
- Infirmerie – Rez-de-chaussée :
- lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 08 H 30 à 12 H 00 et de 12 H 30 à 17 H 15
- mercredi :
de 08 H 30 à 13 H 00

5. A QUI S'ADRESSER ?

- Pour les questions relatives à la discipline : M. DOLLET, C.P.E. (standard).
- Pour les questions relatives à la catéchèse et à l'animation religieuse : Mme DUFLOT (standard).
- Pour les problèmes de santé : Mme DELACUISINE (03.21.39.17.95).
- Pour les questions d'ordre pédagogique (travail scolaire, orientation...) : en priorité le professeur principal de la classe, puis le responsable du niveau concerné (standard).
- Pour les questions liées à l'accompagnement scolaire (A.V.S., équipe éducative...) : Mme DELOBEL (standard).
- Pour les questions d'ordre administratif :
Comptabilité : Mme POURCHELLE (standard),
Absences, bourses, certificats, attestations... :
Mme BRUGE, M. DELAIRE ou Mme BURGHO (03.21.39.04.98).
- Pour les questions d'ordre confidentiel ou ne pouvant trouver réponse auprès des interlocuteurs désignés ci-dessus : M. BONTE, Chef d'Etablissement, sur rendez-vous.

6. ANIMATION PASTORALE :

- Le Collège Sainte-Marie est un établissement catholique d'enseignement du Diocèse d'Arras. Nous avons à ce titre une mission confiée par notre Evêque de former les jeunes en éduquant à des valeurs et en proposant la Foi dans le respect du cheminement de chacun.

- Nous nous efforçons d'accompagner les jeunes, baptisés ou non, qui cherchent des repères, des valeurs, et des témoins authentiques.
- En 6^{ème}, 5^{ème}, la catéchèse est intégrée dans le temps de classe. Elle est assurée par Mme DUFLOT qui, en outre, propose aux jeunes qui le souhaitent une possibilité d'écoute approfondie pendant la récréation du midi.
Les élèves de 6^{ème} sont invités à faire leur Profession de Foi au Collège Sainte-Marie. Dans ce cas, vous aurez à fournir un certificat de baptême (Pensez à le demander dès à présent à la paroisse où l'enfant a été baptisé).
- En 4^{ème} 3^{ème}, des temps "forts" seront proposés durant l'année.

7. ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :

- L'Association des Parents d'Elèves du Collège (A.P.E.L.) est heureuse de vous inviter à son assemblée générale qui aura lieu le **lundi 4 octobre à 20 H 00 précises**. L'A.P.E.L. est composée d'une équipe de parents volontaires qui a plaisir à se retrouver, soucieuse de soutenir le projet éducatif de l'établissement, et de partager ensemble des moments riches d'échanges et d'expériences (Voir invitation jointe).

8. INFIRMERIE :

- Pour les élèves qui étaient au Collège l'an dernier, si des modifications sont intervenues dans les renseignements que vous aviez indiqués sur la feuille verte lors de votre arrivée au Collège, en faire part à l'Infirmerie.
- D'autre part, les médicaments doivent être entreposés à l'Infirmerie et les problèmes importants de santé sont à signaler à Mme DELACUISINE.

9. TRANSPORTS SCOLAIRES :

- Les horaires de transports scolaires risquent d'être modifiés à la rentrée prochaine. Je vous invite à consulter fin août les sites des Hauts de France Nord, Hauts de France Pas-de-Calais, C.A.P.S.O. MOUVEO (en fonction de votre lieu d'habitation).

10. ASSURANCE SCOLAIRE :

- Par mesure de sécurité, nous assurons tous les élèves pour un coût forfaitaire de 8,60 € pour l'année scolaire. Cette assurance est obligatoire. .../...